

Family Planning 2020 : résultats à mi-parcours en Afrique de l'Ouest

À mi-parcours du mouvement mondial Family Planning 2020 (FP2020), mis en œuvre de 2012 à 2020, cette fiche revient sur les engagements pris par les gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest francophone en faveur de la planification familiale (PF), les progrès accomplis, et les actions qu'il reste à mener dans la sous-région pour la réalisation des engagements.

FP2020 : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Né lors du Sommet de Londres sur la PF de 2012, FP2020 est un mouvement mondial qui promeut le droit des femmes et des filles à décider librement si elles désirent avoir des enfants ou non, quand, et combien. Il contribue notamment à « Chaque Femme, Chaque Enfant », la campagne du Secrétariat Général des Nations Unies dédiée à la santé materno-infantile. FP2020 fédère plus de 90 organisations de la société civile (OSC), partenaires techniques et financiers, gouvernements, entreprises privées et membres de la communauté scientifique de 69 pays en développement autour d'un objectif commun : renforcer la demande et l'offre en PF pour atteindre 120 millions de nouvelles utilisatrices de contraception moderne dans ces pays d'ici 2020. Pour ce faire, FP2020 a développé une base de données, Track20, permettant aux parties prenantes de suivre les avancées des pays par rapport aux engagements pris¹.

FP2020 ET L'AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE

Au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Togo, FP2020 vient renforcer la dynamique sous-régionale en faveur de la PF impulsée par le Partenariat de Ouagadougou (PO). FP2020 et le PO possèdent ainsi des objectifs, des modes opératoires et des pays en commun, et travaillent en étroite coordination en matière de plaidoyer, de suivi des politiques et de consolidation des données. L'Afrique de l'Ouest francophone est en outre représentée dans les différentes instances de gouvernance de FP2020. Enfin, dans le cadre de FP2020, des engagements politiques, financiers et opérationnels forts ont été pris par l'ensemble des gouvernements de la sous-région.

Exemples d'engagement de 5 pays d'Afrique de l'Ouest francophone pris dans le cadre de FP2020²

	Objectif de taux de prévalence contraceptive moderne ³	Engagements politiques	Engagements financiers	Engagements opérationnels
Bénin	20% en 2018	Gratuité de la PF pour les jeunes / ados	250 millions de francs CFA (FCFA) alloués à la PF d'ici 2018	Communication et sensibilisation des jeunes sur la PF
Burkina Faso	25% en 2015*	Mise en œuvre, suivi et évaluation du plan d'action national budgétisé pour la PF	250 millions de francs CFA (FCFA) alloués à la PF d'ici 2018	Mise en œuvre d'un projet pilote d'introduction de contraceptifs injectables
Mali	15% en 2018	Plaidoyer multisectoriel et à différents niveaux pour soutenir les avancées en PF	Hausse de 5% par an du budget alloué à la PF	Renforcement des activités de changement des comportements notamment à l'intention des jeunes
Niger	50% en 2020	Mise en œuvre de la loi sur la santé reproductive (SR)	Quadruplement du budget alloué à la PF en 2013 (55 millions FCFA à 200 millions FCFA)	Renforcement de la demande y compris à travers un travail auprès des hommes et groupes religieux
Sénégal	45% en 2020	Meilleur ancrage institutionnel de la PF au sein du Ministère de la Santé	Hausse de 200% du budget alloué aux produits PF	Amélioration de la qualité des services PF pour les jeunes

* Objectif arrivé à échéance - nouvel objectif pour 2020 en cours d'élaboration

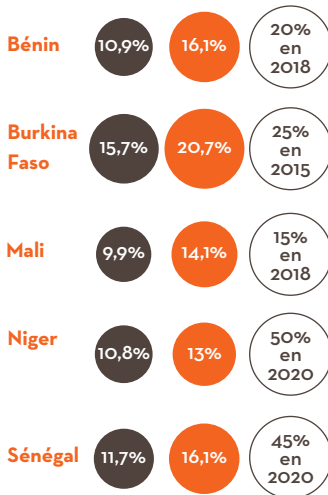
FP2020 : QUELLES RÉALISATIONS À MI-PAROURS ?

En 2016, 30,2 millions de femmes et de jeunes filles supplémentaires ont pu accéder à la PF dans 69 pays en développement, portant à 300 millions le nombre de femmes et de jeunes filles utilisant des méthodes de contraception moderne dans ces pays. Cela reste toutefois 19,2 millions de femmes de moins que l'objectif envisagé pour 2016.



Taux de prévalence contraceptive

Les pays d'Afrique de l'Ouest francophone ont enregistré des progrès encourageants en matière de prévalence contraceptive (méthodes modernes)⁴.



Taux de prévalence contraceptive

- en 2012
- en 2016
- Objectif pays



Engagements politiques

► Les plans d'action nationaux budgétisés pour la PF (PANB-PF) sont en cours de mise en œuvre dans six pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Mali, Niger) ou, ayant atteint leur échéance, sont en cours de renouvellement (Burkina Faso, Sénégal, Togo).

► Une dynamique en faveur de la délégation des tâches⁵, une approche plébiscitée par plusieurs pays dans le cadre de FP2020, s'est également mise en place dans la sous-région

À ce titre, les neuf pays d'Afrique de l'Ouest francophone ont développé des plans de travail sur la délégation des tâches lors d'un atelier organisé par l'Organisation Mondiale de la Santé à Lomé en septembre 2016.



Engagements financiers

Les gouvernements se sont engagés à augmenter la part du budget de l'État allouée à la santé ainsi que les budgets alloués à la santé de la reproduction et à la PF. Plusieurs pays ont vu leur budget alloué à l'achat de contraceptifs augmenter significativement. Par exemple :

Bénin
+400%
entre 2014 et 2015, passant de 40 à 200 millions FCFA

Burkina Faso
+67%
entre 2015 et 2017, passant de 300 à 500 millions FCFA

Sénégal
+200%
entre 2014 et 2016, passant de 100 à 300 millions FCFA



Engagements opérationnels

Les engagements opérationnels pris se sont traduits en avancées concrètes :

► En matière de demande : « l'École des Maris »⁶ est en train de passer à l'échelle au Niger ; et une campagne nationale sur la PF a été lancée en 2014 au Sénégal.

► En matière d'accès : l'approche à base communautaire a été priorisée au Bénin, au Niger et au Sénégal. Les points d'accès à la PF ont été multipliés grâce à la collaboration avec le secteur privé au Bénin et au Sénégal.

► En matière d'offre : la gestion des chaînes d'approvisionnement en produits PF a été renforcée au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal, avec par exemple l'approche « push model informé »⁷.

Nos revendications

► À destination de FP2020

- Accentuer le focus sur les jeunes et les adolescent-e-s notamment à travers la mise en avant d'indicateurs et données spécifiques pour ces tranches d'âge.
- Renforcer le suivi et l'évaluation des plans et stratégies en PF.
- Renforcer le suivi de la mise en œuvre d'approches à haut impact (par exemple la délégation des tâches).
- Renforcer la coordination et les synergies avec le PO.

► À destination des gouvernements

- Inscrire dans les PANB-PF des interventions ciblant les populations clés (jeunes et adolescent-e-s, femmes et filles en union, jeunes filles en situation de vulnérabilité...).
- Traduire l'ensemble des engagements financiers en action.
- Prioriser la levée des barrières financières pour l'accès aux services et produits de PF.
- Prioriser le passage à l'échelle d'interventions à haut impact pertinentes et adaptées au contexte.
- Renouveler et renforcer les engagements pris dans le cadre de FP2020.

NOTES • 1. Données tirées du rapport de progrès 2015-2016 « FP2020 : Élan à la moitié du projet », juillet 2016. • 2. Sélection non exhaustive d'engagements pris dans le cadre de FP2020 en lien avec les plaidoyers actuellement portés par les sociétés civiles locales. Le détail des engagements pris par les pays est disponible sur le site internet de FP2020. • 3. Méthodes modernes de contraception. Objectifs communs avec les objectifs des plans d'action nationaux budgétisés pour la planification familiale avec le soutien du Partenariat de Ouagadougou.

• 4. Les données suivantes sur les taux de prévalence contraceptive concernent les femmes en union et proviennent de Track20.org. • 5. Approche par laquelle il est permis à des catégories supplémentaires de personnels de santé (agents de santé communautaire, infirmier-e-s brevetées, accoucheuses auxiliaires et breveté-e-s) d'offrir certaines méthodes contraceptives aux populations rurales ou trop éloignées d'un centre de santé en l'absence de médecin. • 6. Approche qui sensibilise les hommes aux questions de droits et de santé sexuels et reproductifs. • 7. « Système d'approvisionnement qui rationalise les procédures de commande et de rapport en laissant le distributeur gérer l'inventaire dans les structures de santé et décharge les prestataires de leurs obligations logistiques » (USAID/Ministère de la Santé et de l'Action Sociale [Sénégal], Plan d'action national de PF, 2012:22). Ce factsheet a été réalisé dans le cadre du projet Mobiliser en faveur des DSSR : une alliance pour les femmes et adolescentes d'Afrique de l'Ouest avec la contribution de FP2020.

**EQUI
POP.
ORG**